

Votre contact

Tel : 01 30 08 61 60

Mail : formation@78-91-95.ifrb.fr

Durée

3 jours (21 heures)

Public

Tout électricien chargé d'assurer des travaux, interventions de dépannage ou de raccordement, des opérations de mesurage, essais et vérifications sur des ouvrages électriques BT ou HT. En cas de personne en situation d'handicap, merci de nous contacter.

Niveau de connaissances préalables

Connaissance de la langue française (écrit et oral) requise.

Etre électriciens ou bonnes connaissances équivalentes et une expérience pratique professionnelle. Etre obligatoirement muni des équipements de protection individuelle pour effectuer les travaux pratiques.

Formateur

Formateur expérimenté et spécialiste en habilitation électrique.

Moyens pédagogiques et supports

Diaporama – valise didactique – TP sur kits pédagogiques avec mises en situations concrètes.

Sanction

Avis d'habilitation remis à l'employeur. Attestation individuelle de formation.

Coût de formation

550 € HT par stagiaire

Objectifs de la formation

- Etre capable de maîtriser les risques électriques et réaliser des interventions sur des installations électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

Programme

- Tronc commun BR-BC ou B1-B1V-B2-B2V-B2V Essai : (les 2 premiers jours soit 14 heures)

- Notions élémentaires d'électricité,
- Sensibilisation aux risques électriques,
- Prévention des risques électriques,
- L'UTC C 18-510.

- Module spécifique au BR*-BC** : (le 3^{ème} jour soit 7 heures)

- Appareillage électrique basse tension,
- Travaux hors tension en basse tension dans le cadre de la consignation,
- Les interventions en TBT et BT.

Rappel :

BR* : est un chargé d'intervention qui peut également faire de la consignation pour lui-même et/ou pour son exécutant.

BC : est uniquement un chargé de consignation.**

- Module spécifique au B1-B1V*-B2-B2V-B2V Essai** : (le 3^{ème} jour soit 7 heures)

- Appareillage électrique basse tension,
- Travaux hors tension en basse tension dans le cadre de la consignation,
- Les interventions en TBT et BT.

Rappel :

B1-B1V* : est un exécutant qui peut créer ou modifier une installation, remplacer un coffre ou une armoire.

B2-B2V Essai : est un chargé de travaux réalisant les mêmes tâches mais peut également baliser la zone de travail et vérifier la bonne exécution des travaux du B1.**

- Evaluation :

- Test pratique et théorique (QCM).



Cette formation peut être proposée en intra ou en inter entreprise sur les départements

Recyclage tous les 3 ans

Faute de participants, l'IFRB se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation. Possibilité de prise en charge par les fonds de formation (OPCA).